

# PACTE POUR LE FINANCEMENT CONCURRENTIEL DE NOS UNIVERSITÉS

---

***Ce texte est cosigné par :***

***M. Michel Audet***, ex-ministre des Finances du Québec; ***Mme Françoise Bertrand***, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec; ***Mme Julie Bouchard***, ex-présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM); ***M<sup>r</sup> Lucien Bouchard***, ex-premier ministre du Québec; ***M. Marcel Boyer***, professeur émérite de l'Université de Montréal; ***M. Youri Chassin***, ex-président de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS), ex-vice-président aux Affaires universitaires de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et ex-membre du Conseil permanent de la jeunesse; ***M. Yves-Thomas Dorval***, président du Conseil du patronat du Québec; ***M. Joseph Facal***, ex-président du Conseil du trésor; ***M. Pierre Fortin***, professeur émérite de l'Université du Québec à Montréal; ***M. Michel Gervais***, ex-recteur de l'Université Laval; ***Mme Monique Jérôme-Forget***, ex-ministre des Finances du Québec et ex-présidente du Conseil du trésor; ***M. Hugo Jolette***, ex-président de l'Association générale étudiante de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (AGEUQAT) et ex-trésorier de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ); ***M. Robert Lacroix***, ex-recteur de l'Université de Montréal; ***M. Patrick Lebel***, ex-président de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) et du Conseil permanent de la jeunesse; ***M. Michel Leblanc***, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain; et ***M. Claude Montmarquette***, professeur émérite de l'Université de Montréal.

Le monde s'est profondément transformé au cours du siècle dernier. Le savoir occupe une place incontournable dans cette transformation. C'est par lui que se créent la valeur et l'innovation, que se démarquent les entreprises autant que les nations dans une économie mondiale toujours plus ouverte.

Devant une concurrence internationale qui s'intensifie, notre prospérité collective repose sur notre capacité à utiliser le savoir. Or, si le savoir est l'arène où nous devons nous illustrer, avons-nous tout ce qu'il faut pour y exceller ?

La réponse à cette question, malheureusement, est loin d'être affirmative en raison du sous-financement chronique de nos universités québécoises. En matière de budget de fonctionnement, l'écart entre les universités québécoises et celles du reste du Canada s'élève à quelque 500 millions de dollars par année.

Notre pouvoir d'attraction des étudiants étrangers, des meilleurs chercheurs et des professeurs les plus renommés est directement en cause. Aussi, ce n'est pas seulement la position concurrentielle de nos universités qui est menacée, mais surtout celle de l'économie et de la société québécoise dans son ensemble.

La situation est périlleuse et nécessite une réponse immédiate. Elle requiert une reconnaissance collective des défis à relever, une ouverture d'esprit dans la recherche de solutions et beaucoup de courage pour passer à l'action.

C'est dans cet esprit que nous unissons nos voix. Nous aspirons à démontrer que la diversité de nos perspectives et de nos expériences n'est pas un obstacle à l'adhésion à une approche

commune. La situation exige que nous en arrivions collectivement à une entente : le pacte que nous proposons vise à répondre à ce besoin criant de la société québécoise.

C'est un pacte qui exige des efforts importants, mais qui se veut également fidèle aux grandes valeurs collectives que nous entretenons à l'égard de l'éducation supérieure, à savoir :

- L'accessibilité : l'accès aux études supérieures est le levier de mobilité sociale le plus puissant dont dispose notre société. Le niveau de richesse individuelle préalable à l'obtention d'un diplôme ne doit, en aucun cas, constituer un obstacle à la poursuite des études.
- L'équité : l'éducation supérieure est un investissement qui génère des bénéfices. Cet investissement est à la fois individuel et collectif. Par souci d'équité, il importe que la part de financement assumée par chacun soit proportionnelle à sa part de bénéfices.
- L'excellence : les aspirations du Québec à briller parmi les meilleurs doivent se traduire par un engagement de tous dans la poursuite de l'excellence et de la réussite. Universités, enseignants, étudiants et partenaires doivent accepter de s'investir dans les changements qui nous rendront meilleurs.
- L'efficacité : nos établissements d'éducation supérieure ont l'obligation morale de maximiser les fruits des investissements individuels et collectifs qui leur sont consentis.

## **UN PACTE À LA HAUTEUR DE NOS AMBITIONS**

Le pacte que nous proposons comporte trois volets :

- Un engagement ferme du gouvernement à maintenir le niveau actuel de financement public en termes réels. Au cours des dix dernières années, le gouvernement du Québec a investi quelque 480 millions de dollars à titre de rattrapage. L'État a apporté sa contribution, les étudiants doivent maintenant accepter le dé plafonnement des droits de scolarité.
- Le dé plafonnement des droits de scolarité. À l'instar de ce que l'on trouve ailleurs en Amérique du Nord, les droits de scolarité devraient être différenciés selon le niveau d'études et le secteur disciplinaire pour refléter davantage les coûts de formation et les rendements variables de l'investissement en éducation universitaire. À l'intérieur de balises gouvernementales relativement larges, l'établissement des droits de scolarité devrait être du ressort de chaque institution universitaire.
- Un réexamen de la situation tous les cinq ans.

Le revenu que les universités québécoises tireront de cet ajustement s'élèvera, à terme, à quelque 565 millions de dollars. Nous préconisons que le processus d'augmentation s'étale sur trois ans et qu'il débute en 2012.

Par ailleurs, le pacte constituera en soi un puissant moyen de transformation de nos universités. Soumises à une concurrence plus vive et à des incitatifs plus importants, elles seront amenées à mieux allouer les ressources dont elles disposent et à tenir compte de leurs forces particulières et de leur vocation spécifique.

Elles auront à se soumettre à des comparaisons constantes avec les institutions du reste du monde. Les étudiants seront plus exigeants quant à la qualité et à la portée des enseignements reçus. Les universités ne pourront faire autrement que de se soucier encore davantage de la qualité et de la pertinence de leurs programmes.

## **UN ENGAGEMENT FERME ET ABSOLU QUANT AU MAINTIEN DE L'ACCESSIBILITÉ**

Au Québec, nous avons trop tendance à ne relier l'accessibilité aux études universitaires qu'aux droits de scolarité. Or, le problème d'accessibilité se pose en grande partie bien avant que l'étudiant arrive aux portes de l'université; les droits de scolarité y jouent un bien faible rôle. Cet état de fait n'exclut toutefois pas d'accompagner le déplaçonnement des droits de scolarité d'un programme ciblé de soutien à l'accessibilité.

Le pacte comprend des mesures qui renforceront les programmes de soutien à l'accessibilité existants.

- Chaque université devra consacrer 30 % des revenus supplémentaires découlant de l'augmentation des droits de scolarité pour favoriser l'accès à l'université à l'aide de bourses substantielles aux candidats méritants provenant de milieux moins fortunés. Ce programme ajoutera ainsi 170 millions de dollars aux 380 millions de dollars déjà consacrés annuellement à l'aide aux étudiants par le gouvernement.
- Nous proposons la mise en place d'un système de remboursement des prêts étudiants qui soit proportionnel aux revenus gagnés par les éventuels diplômés. Un tel système réduira grandement les craintes et les répercussions découlant des aléas du marché du travail.
- Enfin, le gouvernement s'engagera à consacrer les budgets ainsi libérés pour favoriser la réussite scolaire à tous les niveaux d'études. Ces sommes pourront notamment servir à réduire le décrochage, particulièrement au secondaire, et à augmenter le nombre de candidats à l'éducation supérieure.

## **UN PACTE POUR NOTRE AVENIR À TOUS**

Le Québec a mal à ses universités. Le mal n'est pas incurable, mais il est chronique. C'est pourquoi nous incitons fortement tous les Québécois à s'engager en faveur de nos universités. Nous pressons toute la classe politique ainsi que le gouvernement du Québec de répondre à notre proposition afin d'assurer à nos universités la santé financière autant que les incitatifs nécessaires à la réalisation de leur mission fondamentale pour l'avenir de notre société.